

République Française

COMMUNE DE BATZENDORF

Département
du Bas-Rhin

Arrondissement
de Haguenau

DELIBERATION du conseil municipal

Conseillers élus : 15

Conseillers en fonction : 15

Conseillers présents : 12

Conseillers absents : 3

Séance du 28 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-huit septembre à 20 heures le conseil municipal régulièrement convoqué le 21 septembre 2023, s'est réuni, dans la salle des séances de la mairie sous la présidence de Madame Isabelle DOLLINGER, Maire et comme secrétaire de séance Madame Emmanuelle MULLER WEIBEL

Membres présents ayant pris part à la délibération n°2023/34 :

Madame Isabelle DOLLINGER, Madame Marie-Laure PFEIL, Madame Nathalie ANTONI, Madame Laurence BENDER, Madame Richarde BONATI-VELTEN, Monsieur Kévin DEBES, Monsieur Eric HIRSCH, Monsieur Geoffrey LANG, Madame Tania LAZARUS, Madame Emmanuelle MULLER WEIBEL, Madame Estelle OHLMANN, Monsieur Jean-Marie STEINMETZ.

Membres absents à la délibération n°2023/34 :

Monsieur Jean-Noël BURG, Monsieur Sébastien FUCHS, Monsieur Mathieu TRAUTTMANN.

Délibération n°2023/34

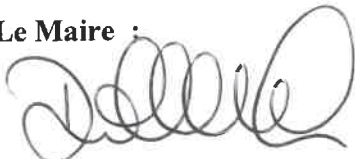
objet : Convention relative à la gestion d'un verger et d'un jardin pédagogique

Le Maire fait savoir au Conseil municipal que dans le cadre de l'opération de plantation des arbres de naissance sur l'espace public, la Commune fait appel à l'Association Fruitière de Haguenau et Environs pour lui apporter des conseils avisés et l'accompagner dans l'initiative de création et de développement d'un verger participatif. Aujourd'hui il convient de pérenniser ce partenariat engagé en formalisant les engagements respectifs en vue de la gestion du verger « rue des Hirondelles », étendue au jardin pédagogique « rue des Aulnes ».

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité,

- ↳ autorise le Maire à signer avec l'Association Fruitière de Haguenau et Environs, une convention de gestion d'un verger et d'un jardin pédagogique pour une durée de 10 ans, avec engagement d'un versement annuel d'une subvention de fonctionnement de 500 € ;
- ↳ décide en outre d'adhérer à l'Association Fruitière de Haguenau et Environs en prévoyant chaque année au budget la cotisation correspondante à verser, soit 25 € (avec revue) pour 2023.

Le Maire :



Isabelle DOLLINGER

La secrétaire de séance :



Emmanuelle MULLER WEIBEL

Certifié Exécutoire par le Maire,
compte tenu de la réception en
Sous-Préfecture le 03 OCT 2023
et de la publication le 05 OCT 2023

Le Maire,



MAIRIE DE BATZENDORF
67 Bas-Rhin